



Demande d'avis d'imposition du locataire dans le cadre d'une dema

Par **liberteegalite**, le **19/11/2014 à 14:05**

voici le mail que j'ai reçu:"Dans le cadre de la réhabilitation énergétique de votre immeuble, j'ai rencontré votre propriétaire, Madame M., afin d'étudier la mise en place d'aides financières de l'Etat.

Pour prétendre aux aides de l'Etat, le logement doit impérativement être conventionné et la condition principale est le plafonnement des revenus des locataires , y compris des locataires en place.

Donc pour le dossier, je dois vérifier que vos revenus ne dépassent pas le plafond HLM .

Pour ce faire, j'ai donc besoin de votre avis d'imposition 21014 sur le revenus 2013 et de connaître le nombre de personnes résidant dans le logement."

j'ai reçu ce mail de ma propriétaire et de la maison de l'habitat, je suis locataire d'un logement en co propriété privée depuis 20 ans, je ne sais pas s'il est conventionné(ma propriétaire devrait le savoir?) et je voudrais savoir si c'est légal de demander au locataire son avis d'impôts .merci